

Communiqué de presse

Embargo: 27.3.2023, 8h30

19 Criminalité et droit pénal

Statistique policière de la criminalité 2022

Les cambriolages au niveau précédant la pandémie

En 2022, la police a enregistré, pour la première fois en 10 ans, une augmentation des cambriolages. Elle se monte à plus de 14% et ces infractions retrouvent ainsi le niveau précédant la pandémie, selon les résultats obtenus dans la Statistique policière de la criminalité (SPC) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les violences graves ont également augmenté de plus de 16% par rapport à l'année précédente, en particulier les lésions corporelles graves et les viols.

La police a enregistré 35 732 cambriolages en 2022 sur l'ensemble du territoire suisse. Ces vols par effraction ou par introduction clandestine ont augmenté de 14,6% par rapport à l'année précédente et leur nombre approche de la valeur d'avant la pandémie (36 419 en 2019). C'est aussi la première fois depuis 2012 que la SPC enregistre une hausse des cambriolages.

Toutes catégories confondues, c'est donc un total de 174 702 vols qui ont été dénoncés (+17,4%) et pratiquement tous les types de vols sont concernés par cette augmentation. Dans le détail, l'augmentation s'observe par exemple pour les vols non spécifiés (+23,4%), les vols à la tire (+20,6%), les vols sur/dans un véhicule (+17,4%) ou encore les cambriolages comme indiqué précédemment. 46 385 vols de véhicules ont aussi été enregistrés par la police en 2022, soit une augmentation de 15,9% par rapport à l'année précédente. 14 153 vélos électriques ont été dérobés, ce qui représente une hausse de 58,7%.

Lésions corporelles graves et viols en augmentation

Le nombre total d'actes de violence grave dénoncés et enregistrés par la police en 2022 a augmenté de 16,6% pour s'établir à 1942 infractions, valeur la plus haute depuis le début du présent relevé en 2009. Les viols totalisent 867 infractions (+14,5%) et les lésions corporelles graves 762 (+17,2%).

Un total de 42 homicides perpétrés a été enregistré par la police (42 en 2021), valeur restant dans la moyenne de ces dernières années. Parmi l'ensemble des homicides consommés, 25 (59,5%) ont été commis dans la sphère domestique (23 en 2021). Quinze femmes et un homme ont été tués dans le cadre d'une relation de couple actuelle ou ancienne et cinq enfants ont été tués par l'un des parents.

Criminalité numérique en augmentation

En 2022, 33 345 infractions ayant une composante dite numérique ont été dénoncées, représentant une augmentation de 9,9%. Il s'agit majoritairement de «cybercriminalité économique». Les

1

augmentations concernent plus particulièrement les cas de *phishing*¹ (+84,8%), de *sextorsion* (money)² (+54,0%) et de *fraude* à *l'investissement* en ligne (+29,2%).

Comme l'année dernière, le domaine de la «cybercriminalité économique» enregistre à nouveau les cas les plus fréquents concernant les acheteurs ne recevant pas une marchandise préalablement payée sur un site de petites annonces ou lorsqu'il y a une usurpation des systèmes de paiement personnels ou d'identité.

Plus de prévenus adultes

En 2022, le nombre total de personnes prévenues pour des infractions au CP est de 86 693. Ce chiffre se répartit entre 12,2% de mineurs, 15,4% de jeunes adultes (de 18 à 24 ans) et 72,4% d'adultes. Par rapport à l'année précédente, il y a moins de prévenus mineurs (-3,1%), mais davantage de jeunes adultes (+2,1%) et d'adultes (+7,7%).

La SPC traite des infractions enregistrées par la police, tant pour le Code pénal (CP), la loi sur les stupéfiants (LStup) ou la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI). Pour le CP et la LEI et au niveau du total des infractions enregistrées, des augmentations ont été observées entre 2021 et 2022 alors que pour la LStup, une diminution prévaut.

Toutes les informations complémentaires et liées au présent communiqué de presse sont disponibles dans le rapport national qui couvre l'ensemble des thèmes relatifs aux résultats annuels de la SPC, infractions dénoncées pour les lois susmentionnées, situation quant aux personnes prévenues et lésées, nationalités, ainsi que directement sur le site internet de l'OFS.

¹ Obtention indue des données personnelles et/ou confidentielles.

² Extorsion d'argent en menaçant de diffuser des images et/ou vidéos de nus.

Informations concernant l'enquête

La statistique policière de la criminalité (SPC) a été révisée et renseigne depuis 2009 sur le nombre, la structure et l'évolution des infractions enregistrées par la police, ainsi que sur les personnes lésées et les personnes prévenues. Elle traite des infractions au Code pénal (CP), à la loi sur les stupéfiants (LStup) et à la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI, anciennement LEtr). Ne sont pas considérées les violations de la loi dont la police n'a pas connaissance (criminalité cachée) ou qui, d'une autre façon, débouchent directement sur une procédure judiciaire.

Depuis l'année d'enquête 2020, la SPC publie également des résultats différenciés sur les infractions ayant une composante numérique.

Renseignements

Philippe Hayoz, OFS, Section Criminalité et droit pénal,

tél.: +41 58 463 64 54, e-mail: philippe.hayoz@bfs.admin.ch

Anne-Corinne Vollenweider Wyss, OFS, Section Criminalité et droit pénal, tél.: +41 58 463 61 91, e-mail: annecorinne.vollenweiderwyss@bfs.admin.ch Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

Statistique policière de la criminalité (SPC) — Rapport annuel 2022 des infractions enregistrées par la police, numéro OFS: 1117-2100

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0189

La statistique compte pour vous: https://la-statistique-compte.ch/ Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les membres de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), ainsi que la direction de l'Office fédéral de la police (fedpol) et du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) ont reçu les résultats du présent communiqué de presse préalablement (soit 3 jours ouvrables pour les premiers et 1 jour ouvrable pour les seconds).